

## **COMMUNIQUE**

### **RETRAITE : DERNIERE TROUVAILE DU SENAT**

Le sénat vient d'adopter un amendement, après l'art. 3 qui prévoit d'organiser à compter du 1<sup>er</sup> semestre 2014 une réflexion nationale sur les objectifs et les caractéristiques d'une réforme systémique de la prise en charge collective du risque vieillesse.

Le Confédération Force Ouvrière refuse de s'inscrire dans cette démarche au prétexte de la présentation du prétendu échec des réformes paramétriques pour mieux vendre la réforme systémique.

Les partisans d'un passage à un système à compte notionnel ou régimes par points imputent à ces dispositifs de nombreuses vertus :

Meilleur pilotage à long terme, plus grande équité, meilleur partage des risques entre actifs et retraités sans parler de meilleure visibilité ou plus grande transparence.

En réalité au-delà de l'ingéniosité de cette technique et de la fascination qu'elle peut exercer ici ou là, se pose le problème du caractère contributif de ces systèmes et de la non prise en compte des périodes non cotisées qui représentent aujourd'hui 30% du montant des pensions et qui constituent les éléments de solidarité de nos régimes.

On transforme ainsi des régimes collectifs en système où la logique individuelle l'emporte sur la solidarité intergénérationnelle, ce qui est aussi l'esprit de la capitalisation.

Les pays qui ont adopté cette technique et qui servent de référence aujourd'hui, ont tous connu des problèmes auxquels les régimes de retraite, quelque soit la technique utilisée, ne peuvent échapper et qui concernent principalement l'équilibre financier. En Suède le système à même conduit à une baisse des pensions.

En dehors des difficultés que représente un tel changement, pour un pays comme la France qui totalise quelque 35 régimes, se pose la question du débat de société que recouvre la retraite.

En fait, derrière tout cela c'est la nature du système sociale qui est en cause, ce n'est pas un problème technique mais politique au sens noble du terme.

Pour Force Ouvrière le système actuel est perfectible et une réforme est nécessaire mais ce qui est systémique, c'est la crise économique actuelle, ce ne doit pas être la réforme des retraites.

Paris, le 21 octobre 2010